



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12^e séance du mardi 13 février 2018

Présidence de M^{me} Marlène Voutat, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants »;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi treize février deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :